



> Objectif de la formation

La formation vise à préparer les futurs stagiaires des formations qualifiantes en animation au passage des Tests d'Exigences Préalables (TEP) et des sélections.

Cette action permet de consolider les projets professionnels en préparant les entrées en formation CPJEPS et BPJEPS et en vérifiant les pré-requis pour le passage des tests.

Un parcours individualisé sera défini en fonction du niveau du stagiaire et de son choix de spécialité afin de lui permettre d'accéder à une formation certifiante dans le domaine du sport ou de l'animation.

> Accès à la formation

Les parcours de formation financés par la Région Nouvelle-Aquitaine sont destinés à tous les publics souhaitant acquérir une qualification professionnelle dans les domaines du sport ou de l'animation.

La formation concerne des personnes dont le projet et/ou les aptitudes à réussir à la certification sont à confirmer en raison d'un manque d'expérience dans les domaines concernés.

Les candidats peuvent **s'inscrire grâce à une prescription de la part de leur conseiller France Travail, Mission Locale, Cap Emploi** sur la plate-forme en ligne RAFAEL. Il est aussi possible de s'auto-positionner sur la plate-forme en ligne « CMaFormation » (<https://www.cmaformation-na.fr/>).

Les candidats sont **âgés de plus de 18 ans** et doivent avoir une sensibilité pour les métiers de l'animation ou de l'encadrement sportif. Une expérience bénévole dans ces domaines est un plus.

> Sélection du candidat

Le candidat sera reçu en entretien individuel ou en entretien collectif avant le début de la formation. Lors de cette entretien, nous questionnerons ses motivations, son parcours et son projet professionnel.

PSL Formation et le CPA Lathus se réservent le droit de refuser un candidat s'il ne remplit pas les conditions exigées. Le candidat sera informé, par mail, de son entrée ou non en formation.

> Contenu de la formation

Les contenus des **modules** sont répartis sur **90 heures** en organisme de formation et **120 heures** en entreprise sous forme de stage.

Module 1 : Projet professionnel et découverte des métiers.

Module 2 : Découverte des pratiques et pédagogies d'animation sportive et de loisirs, se sensibiliser aux notions de développement durable.

Module 3 : Préparation à l'insertion professionnelle et préparer son entrée en formation.

Module 4 : Immersion professionnelle.

Le stagiaire pourra se voir proposer un parcours individualisé avec un allègement sur tout ou partie d'un module réalisé en centre de formation. Les stages en entreprise s'effectueront au sein de nos réseaux partenaires permettant la préparation à l'entrée en BPJEPS ou CPJEPS.

Le stagiaire est considéré comme un acteur de sa formation. Les pédagogies actives utilisées dans la formation doivent lui permettre de partir de ses représentations (métier, compétences) afin de construire ses savoirs, faire évoluer ses compétences et donner du sens à son parcours.

> Rythme de la formation

La formation s'organisera en présentiel avec des temps collectifs et des temps individualisés.

Elle est organisée en alternance avec des temps en centre de formation et des temps de mise en situation en structure d'accueil (immersion professionnelle) sous forme de stage. Ces périodes peuvent être modulées en fonction des parcours individuels de chacun.

Juin				Juillet					Août			
3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26
4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27
5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28
6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29
7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30
8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	31
9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	01

	Formation	90 h
	Stage en entreprise	120 h

> Coût

Sur prescription, les coûts liés à la formation sont pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les + de la formation :

- Suivi personnalisé et accompagnement dans le projet de formation
- Des intervenants spécialisés
- Un réseau d'éducation populaire depuis + de 35 ans
- Un lieu de formation situé au cœur d'une base de loisirs en pleine nature

Contact au CPA Lathus

Claudie GIRAULT
Secrétaire du Service Formation
05.49.91.87.14
formation@cpa-lathus.asso.fr



Référent «handicap», Olivier PICARD
o.picard@cpa-lathus.asso.fr